



## Accusation de dégradation de véhicule

Par **Maryel**, le **01/08/2012** à **12:09**

Bonjour,

Je pense que mon mari s'est fait accusé à tort pour dégradation de voiture de son ex maîtresse (délaissée). Cette dernière a porté plainte et il est convoqué au tribunal le 9 août. Moi depuis 2 ans, elle a détruit notre couple par harcèlement, chantage auprès de mon mari, je sais qu'il se voyait encore jusqu'en décembre 2011. Mon mari est alcoolique, très influençable, il vient de finir sa carrière militaire il y a un an, et depuis il est tombé dans une grave dépression. Il a été hospitalisé 2 fois. Aujourd'hui il est au toujours au chômage, il essaie de se reconstruire. Mais sous la pression de la gendarmerie, il a fait des fausses déclarations le convoquant au tribunal. Depuis 6 mois, il est toujours sous notre toit, la gendarmerie l'a convoqué plusieurs fois pour dégradations de véhicule, hors il était à la maison ou à tel endroit avec témoins. Je n'ai pas réagis plus tôt car nos relations sont en conflits depuis longtemps et j'ai même demander le divorce. Je voudrais faire une lettre de témoignage et à qui (au juge ? au procureur ?) pour le défendre ? Elle réclame des dommages et intérêts, et notre situation financière est déjà catastrophique. Nous avons une fille de 13 ans qui souffre depuis 2 ans de cette situation de conflits. Merci d'avance pour vos conseils.